

MINISTRE DE LA PROMOTION
DES PME, DE L'ARTISANAT ET DE LA
TRANSFORMATION DU SECTEUR
INFORMEL



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 12 9 2021

LE DIRECTEUR DE CABINET

N° 735 /MPPMEATSI/CAB/ DAJC

Maître AMANY KOUAMÉ,
Conseil de Monsieur LAUBHOUET
ROGER BONAVENTURE

ABIDJAN

Objet : Votre demande de médiation

Monsieur,

Par courrier en date du 28 septembre 2021, vous avez saisi le Ministre de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel d'une demande de médiation aux fins de dénoncer des dysfonctionnements et des risques de tension dans le processus électoral du MPPME.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que votre requête a retenu toute mon attention.

Ainsi, pour garantir l'organisation d'une élection apaisée, libre et transparentes, je vous invite à surseoir à la tenue de votre Assemblée Générale électorale prévue ce jeudi 30 septembre 2021, à 09h00 et décide de l'ouverture d'une médiation.

En conséquence, je vous convie à la première séance de médiation ce jeudi 30 septembre 2021, à 09 h 00, à la Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux du Ministère de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel, sise au Plateau, Cité Administrative, tour A, 2ème étage.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de ma considération.



Marie-Thérèse OKOUBO épouse OKOU
Préfet